



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

Liberté
Égalité
Fraternité

Paris, le 12 mai 2025

Monsieur le Ministre,

La CGT/MAE souhaite vous alerter sur les conditions de gestion et d'exécution de la transparence 2025. Exécution, c'est bien le terme car nombre de collègues témoignent des tensions ressenties dans leurs relations avec les services de la DRH. Il nous paraît hautement regrettable que des collègues, pour certains aguerris, se retrouvent proprement désemparés et infantilisés, attendant le couperet de décisions dont ils ignorent les fondements. Nous ne voulons pas faire porter la faute sur les affectataires eux-mêmes, ils font ce qu'ils peuvent dans ce contexte, mais dénoncer un système d'affectation malsain.

Notre organisation a toujours demandé des critères objectifs et vérifiables quant aux affectations et aux promotions. Comme nous a répondu le Directeur des ressources humaines en réunion : « l'administration a fait d'autres choix ». Nous y sommes malheureusement habitués... Mais cette année, la coupe est pleine, la ligne rouge franchie : la DRH donne l'impression de gérer les vœux sans prendre en compte les règles qu'elle a elle-même édictées ni les situations particulières des agents, semant désarroi et sentiment d'injustice.

Ainsi, nous voyons des agents qui répondent en tous points aux critères *des Lignes directrices de gestion* définies par l'administration, se voir refuser d'emblée l'ensemble de leurs vœux dès la transparence initiale et avoir la désagréable surprise de retrouver certains de ces vœux en transparence complémentaire. Il semble que la DRH veuille les pousser vers d'autres choix, renforçant le sentiment d'arbitraire.

D'autres se voient opposer un « refus du chef de poste » sans autre forme d'explication... Ces refus nous semblent d'ailleurs de plus en plus nombreux et la CGT souhaite que lui soit communiqué le nombre de refus des candidatures proposées par la DRH à ce stade.

L'adéquation poste/agent souvent invoquée par la DRH fonctionne à géométrie très variable : à l'un, on refuse un poste visas par manque d'expérience alors qu'il est dans des fonctions visas depuis trois ans tandis que l'autre va partir sur un poste secrétariat de chef de poste sans jamais avoir occupé ces fonctions auparavant... Pour l'un, le fait d'avoir un conjoint originaire du pays d'affectation est un interdit absolu tandis que pour d'autres cela ne pose aucun problème... Ce ne sont que deux exemples parmi tant d'autres de ces décisions indéchiffrables.

On ignore voire stigmatise les contraintes familiales, les situations particulières, on assume de séparer les conjoints, les parents des enfants, d'interrompre des scolarités en cours d'année, etc. Sans doute

ces agents aux structures familiales brisées pourront-ils se tourner sans coup férir vers la formidable plateforme d'écoute ACCA à même d'évaluer leur « capital humain»...

Nous vous demandons d'intervenir pour que cesse cette politique, facteur avéré de risques psychosociaux.

Les collègues qui font tourner ce ministère en servant la France et les Français partout dans le monde, malgré les coupes budgétaires, les réductions d'ETP, des conditions d'exercice de plus en plus dégradées, des rémunérations à la traîne, ces agent.e.s qui dans leur grande majorité sont dévoués à leur mission et défendent les valeurs du service public, méritent respect, écoute, transparence et reconnaissance.

Dans le même ordre d'idée, des responsables des services affectataires ont clairement fait entendre aux agents que l'intervention d'un syndicat pouvait leur porter préjudice. Il s'agit d'une grave remise en question des fondements du dialogue social qui s'apparente à de la discrimination syndicale. Nous vous demandons également d'y mettre un terme avec la plus grande fermeté.

Pour information, la CGT/MAE a saisi la CADA pour obtenir des données RH que nous avons demandé en vain.

Nous vous remercions, Monsieur le Ministre, pour l'attention que vous voudrez bien porter à cette alerte et vous prions d'agréer l'expression de nos salutations respectueuses.

Valérie Jacq et Christophe Arnoult, co-secrétaires généraux CGT/MAE



Valérie JACQ



Christophe ARNOULT